

DÉVELOPPEMENT, ADAPTATION ET INTÉGRATION SOCIALE JEUNES (6 – 17 ANS) ET LEUR FAMILLE

Ce sous-centre regroupe les activités visant la promotion de la santé et du bien-être, la prévention des problèmes de développement ou d'adaptation ainsi que la prévention des problèmes psychosociaux qui affectent les jeunes.

ACTIVITÉS

- Intervention visant la prévention du suicide (activités de sensibilisation; réseaux de sentinelles).
- Intervention visant le développement des habiletés sociales des enfants en milieux scolaires défavorisés (ex. : Fluppy).
- Mise en œuvre des interventions en milieu scolaire selon l'approche École en santé.
- Activités de promotion et de prévention, axées sur l'acquisition de saines habitudes de vie incluant celles réalisées dans le cadre de l'approche École en santé.
- Activités d'information et de prévention des ITSS en milieux scolaires primaire et secondaire incluant celles effectuées dans le cadre de l'approche École en santé.

COÛTS

MAIN-D'OEUVRE

- Salaires
- Avantages sociaux généraux
- Avantages sociaux particuliers
- Charges sociales

AUTRES CHARGES DIRECTES

- Services achetés
- Fournitures et autres charges :
 - imprimés et documentation spécifiques à ce sous-centre d'activités
 - frais d'utilisation d'un service cellulaire et de téléavertisseurs
 - frais de déplacement du personnel affecté à ce sous-centre d'activités
 - frais de congrès et colloques
 - achat ou location de mobilier et d'équipement non capitalisables et non financés par les enveloppes décentralisées
 - fournitures et charges diverses

CLSC

Mise en vigueur le :
2012-04-01

Révisé le :

Volume
01

Chapitre
04

Page
01



**DÉVELOPPEMENT, ADAPTATION ET INTÉGRATION SOCIALE
JEUNES (6 – 17 ANS) ET LEUR FAMILLE**

Notes :

- 1) Les charges relatives à la vaccination en milieu scolaire sont imputées au s-c/a 4132 – Immunisation et manifestations cliniques inhabituelles liées à l'immunisation.
- 2) Les notes inscrites au c/a 4110 s'appliquent à ce s-c/a, le cas échéant.

UNITÉ DE MESURE A) L'intervention et l'activité ponctuelle de groupe normalisée

Définition et relevé

C'est le total des interventions et des activités ponctuelles de groupe normalisées.

L'intervention est une ou plusieurs actions posées pour un usager (individu, groupe communautaire) qui exigent une note significative au dossier. Certaines activités, bien qu'elles soient nécessaires à la réalisation de l'intervention, ne sont pas considérées comme des interventions en soi :

- Évaluation individuelle en vue de l'inscription à un groupe;
- Lecture du dossier;
- Préparation du matériel;
- Rédaction de la note au dossier et de tout autre document;
- Transmission ou réception d'information quel que soit le moyen utilisé : téléphone, télécopieur, courrier, échange électronique, lettre circulaire, etc.
- Confirmation du résultat d'une démarche;

(Réf. : cadre normatif I-CLSC, chap. 2, sous-section 2.1.1 – Terminologie)

CLSC

Mise en vigueur le :
2012-04-01

Révisé le :
2012-04-01
(2^e version)

Volume Chapitre Page
01 04 02

**DÉVELOPPEMENT, ADAPTATION ET INTÉGRATION SOCIALE
JEUNES (6 – 17 ANS) ET LEUR FAMILLE**

Les activités ponctuelles de groupe normalisées sont celles prévues avec le code de raison 5500 – Prévention - Éducation pour les catégories d'activités d'éducation systématique et de masse et dont la liste des actes est énumérée à l'élément 054 du cadre normatif.

(Réf. : cadre normatif I-CLSC, chap. 3, sous-section 3.3.7 – Activité ponctuelle)

CLSC

<i>Mise en vigueur le :</i>	<i>Révisé le :</i>	<i>Volume</i>	<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
2012-04-01	2012-04-01 (2 ^e version)	01	04	03